

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'Education nationale, à Clichy- sous-Bois le 2 septembre 2014.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Votre présence aujourd'hui est importante, pas simplement comme ancien Président du Conseil Général, mais bien comme représentant de la nation, celle qui doit s'engager dans l'éducation et dans les nouvelles technologies qui doivent être mises au service du savoir.

Je salue le Président du Conseil Général, qui a démontré qu'une collectivité pouvait prendre une initiative alors qu'elle n'y était pas obligée. Cela faisait partie de ses compétences, et au prix de sacrifices dans d'autres domaines de l'action publique, c'est l'Education qui a été choisie à travers la construction de collèges, des outils pédagogiques et des matériels.

Je salue le maire, qui doit être fier de sa ville de Clichy, parce c'est une telle responsabilité que lorsque la ville avance, on regarde avec bonheur ce qui a pu être fait, et ce qu'on sera capable de faire. Parfois on s'interroge sur un mandat public, on se pose la question de son utilité. Est-ce que je vais laisser une trace ? Je pense qu'ici, aussi bien Claude GUILLAIN, qu'Olivier KLEIN peuvent se dire qu'ils ont pour l'un réussi sa vie publique, et pour l'autre est en train de la réussir.

Je salue les enseignants et leurs expériences innovantes, même s'ils sont très jeunes, je pense qu'ils n'avaient pas imaginé la possibilité de faire du 3D au collège et d'être capable d'inventer des jeux qui simulent la construction d'un collège. C'est ce qui s'est produit : « Collège city ».

Comment faire que le virtuel devienne le réel

Et puis les collégiens eux-mêmes, et celle qui a connu cette expérience, qui en est ressortie plus forte, plus confiante et qui a été capable, si j'ai bien compris, de dialoguer avec des américains. C'est très important d'être ouvert au monde. Pas simplement ouvert à sa classe, à son collège, ouvert au monde. Pouvoir dialoguer avec le monde grâce au numérique.

Madame la ministre, vous avez la plus belle mission qui soit au sein du gouvernement, celle de répondre à l'exigence de la réussite scolaire, de porter la priorité de mon quinquennat : la jeunesse. De faire en sorte que les enfants de France puissent avoir les moyens de réussir leur vie, que les parents puissent avoir confiance dans la République. C'est très important d'avoir confiance dans la République. Accorder sa confiance en mettant ses enfants dans une école, un collège, un lycée de la République. Mais on leur confie l'enseignement, la transmission, la pédagogie, non pas l'éducation dans tous les sens du terme, parce que pour cela il y a le rôle de chaque parent, qui ne peut pas demander à l'école de le remplacer cette mission qui est la sienne.

Vous arrivez pour cette rentrée et vous avez compris que j'étais très attaché à l'égalité, celle sur laquelle le Président de l'Assemblée Nationale est revenu. L'égalité, mais pas simplement l'égalité des droits, car chacun a le droit à l'école, l'égalité qui permet l'accomplissement de son destin et les conditions de la réussite de sa vie.

Alors comment assurer, la réussite dans l'école ? Comment faire en sorte que l'éducation nationale puisse atteindre ses plus beaux objectifs ? La première condition c'est qu'il ne peut pas y avoir de réussite s'il n'y a pas d'enseignant. On peut tout essayer même le numérique, s'il n'y a pas d'enseignant, on ne peut pas transmettre le savoir, on ne peut pas assurer de pédagogie. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu augmenter le nombre de création de postes dans l'éducation nationale, même si nous sommes dans une période qui nous contraint à réduire les déficits

uefficients.

J'avais fait l'annonce de 60.000 postes. Pour cette rentrée, 2.400 postes ont été créés pour le premier degré et plus de 2.000 pour le second degré. Beaucoup de jeunes qui sont en formation pourront être aussi en stage dans les établissements. Parce que s'il n'y a pas d'enseignant devant les élèves, il ne peut pas y avoir l'éducation prioritaire, il ne peut pas y avoir la réussite à travers l'excellence, car tout doit être fait pour l'excellence. Et il ne peut pas y avoir non plus l'innovation pédagogique et l'accompagnement.

Pour avoir des enseignants, il faut leur proposer un métier, un beau métier capable d'évoluer tout au long de sa vie professionnelle. La formation est un élément essentiel, la formation initiale, l'école du professorat, on aurait pu recruter des enseignants et les mettre tout de suite devant la classe, c'était possible ça nous aurait peut-être même facilité la rentrée. Mais j'ai voulu avec les ministres de l'éducation nationale, j'ai voulu que les enseignants puissent être formés dans ces écoles du professorat et cela sera le cas.

C'est la première condition mais il faut aussi qu'il y ait des personnels qui accompagnent. Parce que s'il n'y a pas des agents, des personnes qui entretiennent, des personnels qui font marcher les établissements, qui soutiennent, qui encadrent, ça ne peut pas marcher. Ce n'est pas simplement une priorité pour les enseignants, c'est une priorité pour l'ensemble des personnels de l'éducation.

Ensuite pour réussir il faut donner du temps aux élèves pour qu'ils puissent apprendre.

Apprendre. Parce que c'est ça le devoir de l'école, c'est de faire apprendre. D'où la réforme du temps scolaire. La réforme du temps scolaire n'a pas été faite pour bouleverser les emplois du temps. La réforme du temps scolaire doit permettre d'accroître les jours de classe des élèves. En France, nous étions à 144 jours pour les rythmes scolaires, et partout ailleurs à 187 jours en moyenne. Il n'était donc pas question de réduire le temps scolaire, en particulier le matin. C'est la raison pour laquelle cette décision a été prise et elle va s'appliquer dans toutes les villes de France, dans tous les villages de France. Elle doit permettre aux élèves d'avoir un temps consacré à l'apprentissage et, en plus, des activités périscolaires qui relèvent des collectivités locales et qu'il était nécessaire d'accompagner.

La troisième condition pour la réussite c'est d'avoir des équipements, des établissements qui relèvent des collectivités locales. L'école, les communes, les collèges, les départements, les lycées, les régions. Je veux saluer, au-delà des familles politiques, des sensibilités politiques, les efforts que font les élus pour permettre que les élèves soient accueillis dans les meilleures conditions et ici, vous en avez fait la preuve. Je ne vais pas revenir sur ce que j'ai dit de la qualité de ce collège, de sa modernité, de son ouverture, de son lien avec la ville. Il y a deux manières de construire : une manière qui est classique, on bâtit la même chose partout ou d'une manière qui est originale, on fait en sorte de s'adapter au lieu où l'on veut diffuser une pédagogie. Ici, vous avez fait plus pour une ville qui avait moins. C'est ce qui ressort, ce qui permettra à cette ville d'utiliser le collège, une piscine, des équipements sportifs, des équipements culturels et peut-être numériques pour l'ensemble de la ville, pour la jeunesse de cette ville.

Cela ne suffit toujours pas pour réussir. Il faut avoir des matériels pédagogiques. Prenons l'exemple du centre de documentation dans lequel nous nous trouvons. Il est le lieu où l'on se retrouve, élèves, enseignants, pour continuer à apprendre, pour accéder aux livres, pour accéder à l'image. J'attache beaucoup de prix à ce que les centres de documentation restent des lieux d'enseignement, d'où le titre de professeur en centre de documentation.

Le numérique doit être une grande ambition. Une ambition d'abord pédagogique, car le numérique permet d'apprendre mieux. Pas forcément plus vite, mais on peut apprendre avec envie, avec plaisir, avec bonheur et avec discipline. Le numérique, ce n'est pas simplement un jeu. On peut partir d'un jeu pour en faire ensuite une discipline. Le numérique permet de partir de la vie car le numérique est partout.

Votre expérience permet de montrer que le numérique peut permettre à des élèves d'écrire pour apprendre à parler. Parler sa langue. Parler d'autres langues.

Pour aussi créer. Créer des objets. Créer des projets. Créer des travaux collectifs permettant notamment de lutter contre les inégalités. Mettre un matériel à la disposition d'un élève dans un

établissement ne lui apporte pas de fait les conditions pour l'égalité, il faut aussi lui permettre de pouvoir utiliser des instruments auxquels il n'aurait pas forcément eu accès. Parce que la différence, ce ne sont pas les outils, c'est de savoir comment on les utilise. Les livres, tout le monde peut avoir des livres. Mais l'important est de les lire, de les comprendre. Il en est de même pour le numérique. L'important, n'est pas simplement de mettre les outils sur la table. L'important c'est de pouvoir être pleinement en possession de ces instruments.

C'est pourquoi j'ai décidé de lancer, un grand plan numérique pour l'éducation nationale. La ministre en est chargée, mais ce sera un travail interministériel car il y a aussi des responsabilités qui sont celles de la secrétaire d'Etat sur le Numérique, comme du ministre de l'Economie.

L'école doit former aux métiers du numérique et faire en sorte que les élèves qui vont en sortir ensuite puissent être pleinement préparés à répondre aux besoins de l'économie.

C'est une ambition économique parce qu'il s'agit d'innovation et que la France doit être la meilleure dans le numérique pour pouvoir avoir les meilleures entreprises, petites ou grandes, sur le maniement et le contenu de ces outils.

En quoi consiste ce plan pour le numérique en France ? Première décision, former. Former les élèves à l'informatique, à ce qu'on appelle le codage. La ministre l'a rappelé, les élèves seront formés au codage pour maîtriser ce qu'est l'informatique. La formation c'est aussi celle des enseignants, car pour que les outils numériques soient pleinement utilisés, les enseignants doivent être formés. Cela sera le cas dans les écoles du professorat, cela sera également le cas en matière de formation continue.

Ensuite il faut qu'il y ait du contenu. A quoi servent les outils, s'il n'y a pas les savoirs qui sont présents ? Nous devons faire en sorte qu'il y ait une mobilisation des entreprises, des éditeurs, mais aussi de l'éducation nationale pour fournir le contenu. Les enseignants peuvent aussi devenir créateurs de contenus. Que toutes ces expériences qui existent maintenant dans beaucoup d'établissement puissent être également si je puis dire « mises en ligne » et fédérées pour qu'il puisse y avoir une diffusion de ce qui a été fait par des enseignants au bénéfice d'autres.

Autre décision, les espaces numériques de travail, cela peut paraître compliqué, il s'agit du jargon habituel, pas simplement de l'éducation nationale, mais de l'Etat. Cela veut dire que tout est « ouvert », que tout est accessible avec en plus, des logiciels libres. Il est tout à fait concevable, que l'on puisse faire qu'il y ait autour du numérique à l'école, une puissante mobilisation de l'ensemble de la société. Mais faut-il aussi, cela sera dans le plan numérique, qu'il y ait une lutte contre la fracture numérique. Il faut pour cela équiper les collèges, les lycées, les écoles. Il faut également que l'on amène les réseaux. C'est dans le cadre du programme d'investissement d'avenir que nous devons assurer la liaison de tous les établissements, voir pour certains en très haut débit.

Voilà ce que je voulais dire ici dans ce collège, un collège d'avant-garde, un collège qui a un temps d'avance. Clichy a un temps d'avance. Clichy est un exemple. Clichy est un modèle. La Seine-Saint-Denis est en avance. La Seine-Saint-Denis montre ce que l'on peut faire. Pour tous ces élèves, c'est un atout supplémentaire. J'ai voulu que ce plan puisse être appliqué dans toutes ses dimensions à la rentrée 2016. La ministre aura pour cette échéance les témoignages de la volonté nationale. Quand je dis une ambition nationale, il s'agit non seulement de l'ambition de l'éducation nationale, mais aussi de celle des collectivités locales, des entreprises, qui doivent se dire qu'elles peuvent ici aussi, investir pour l'école et mettre à disposition un certain nombre de moyens. C'est une ambition aussi pour les enseignants qui doivent être considérés comme les acteurs de ce plan numérique, non pas parce que rien ne se fera sans eux, mais parce qu'avec eux, l'ambition sera plus élevée.

Mesdames et Messieurs,

Si nous avons la volonté, comme je l'ai, de mettre la jeunesse au premier rang de nos priorités, tout passe par l'école. Tout passe par l'éducation nationale. Et en même temps puisque tout passe par l'éducation nationale, il faut que nous puissions mettre toutes les nouvelles technologies et notamment le numérique au service de l'éducation, au service de l'égalité, au service de la République.

Merci de m'avoir permis de m'exprimer sur ce beau sujet dans ce bel établissement.